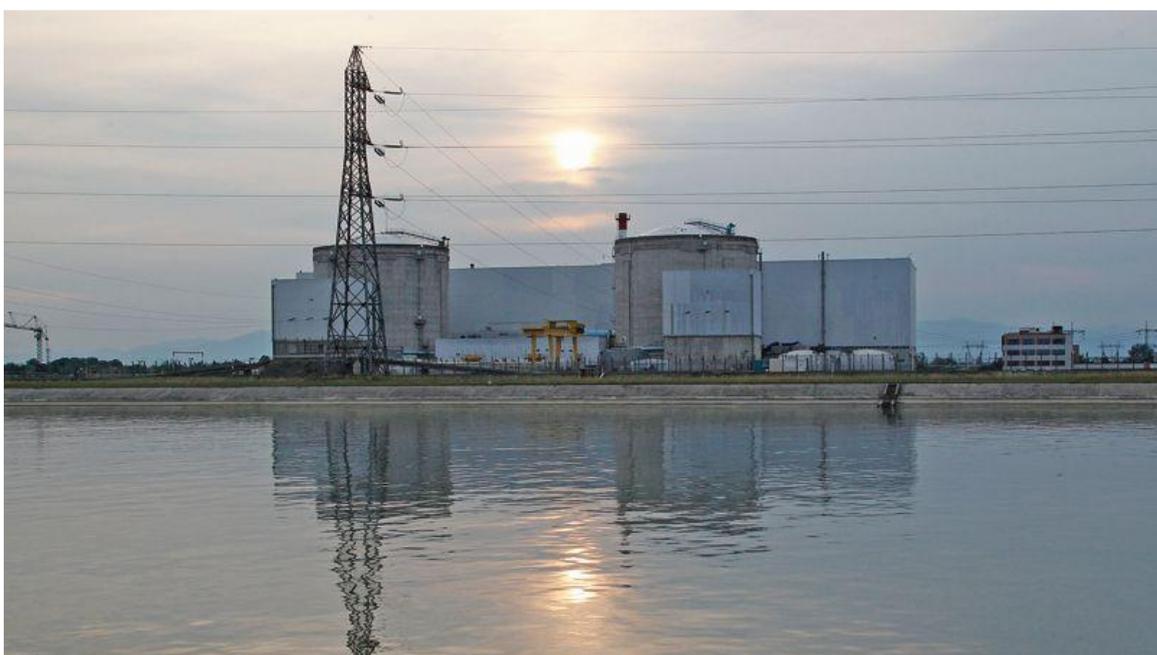


Transition énergétique : le gouvernement se résigne à une loi a minima



<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/18/20002-20140618ARTFIG00013-transition-energetique-le-gouvernement-se-resigne-a-une-loi-a-minima.php>



La centrale de Fessenheim doit cesser de produire d'ici fin 2016. Si un calendrier est avancé depuis deux ans, les modalités de son arrêt restent dans le flou le plus complet. Crédits photo : © Vincent Kessler / Reuters/REUTERS

Ségolène Royal présente mercredi le contour d'un texte qui est beaucoup moins radical et ambitieux que prévu.

Le texte le plus important du quinquennat? François Hollande¹ l'a dit et répété à plusieurs reprises: le projet de loi d'orientation énergétique² - dont Ségolène Royal³ présente les principaux éléments mercredi matin en Conseil des ministres - s'annonce comme l'un des documents majeurs de sa mandature. Par son importance économique - la sécurité d'approvisionnement du pays entraîne des investissements de plusieurs dizaines de milliards d'euros chaque année, mais aussi et surtout parce qu'il s'agit d'un véritable marqueur politique.

À l'issue de négociations très serrées avec les Verts à la veille de l'élection présidentielle, le chef de l'État s'était alors engagé à ramener la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 à 50 % à l'horizon de 2025 et à fermer la centrale nucléaire de Fessenheim⁴ (Haut-Rhin) d'ici à 2016 alors qu'elle fonctionne parfaitement. Deux ans se sont écoulés depuis et le texte est enfin sur la table, loin des ambitions initiales en termes de calendrier, loin aussi de graver dans le marbre un virage aussi radical que prévu.

Lors de la conférence environnementale de septembre 2012, l'exécutif avait programmé l'adoption de la loi pour la rentrée 2013. Qu'en est-il aujourd'hui? Ségolène Royal, la nouvelle ministre de l'Énergie, défend vigoureusement l'hypothèse de la fin de l'année mais au sommet de l'État, on se montre dubitatif. Avant de faire timidement machine arrière, Matignon avait évoqué l'échéance du printemps 2015. Certains observateurs parient même sur fin 2015, date à laquelle Paris accueillera la conférence mondiale sur le climat (du 30 novembre au 11 décembre).

Seule certitude: les écologistes n'étant plus représentés au sein du gouvernement, la pression est redescendue d'un cran. D'ailleurs, on prête à Cécile Duflot⁵, l'ancienne ministre du Logement «verte», d'avoir voulu quitter son fauteuil pour ne pas cautionner une loi de programmation «au petit pied».

Au fil des mois, le gouvernement s'est en effet mis à sérieusement douter de la nécessité de diminuer aussi sensiblement la part du nucléaire - une option que François Hollande n'avait jamais appuyée avant de se porter candidat à l'Élysée. Car la transition énergétique, même si elle réserve beaucoup d'initiatives en faveur du logement, de la fiscalité et des modes de consommation, se résume essentiellement à un affrontement entre anti et pro-nucléaire.

Or depuis plusieurs semaines déjà, le camp de l'atome a repris de la vigueur. Les arguments ne manquent pas. Cette énergie est décarbonée et assure une certaine indépendance énergétique de la France. Et puis au fil des mois s'est imposé le pragmatisme budgétaire. Le pays a-t-il seulement les moyens d'investir massivement dans les énergies renouvelables? Les coûts ne cessent

d'augmenter. En 2014, la contribution au service public de l'électricité (CSPE) devrait atteindre 8,4 milliards d'euros, contre 7,2 milliards en 2013. Cette taxe, acquittée par tous les Français sur leur facture d'électricité, est destinée à financer l'essor des énergies vertes, via le rachat subventionné du kilowattheure (KWh) éolien ou solaire.

Or, abaisser la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité impliquerait la fermeture d'une vingtaine de réacteurs qu'il faudra remplacer par de nouvelles sources d'énergies, notamment renouvelables. C'est l'assurance d'investissements considérables qu'il faudrait financer. Signe à la fois de la complexité et de la sensibilité du dossier, aucun des nombreux rapports consacrés au paysage énergétique national n'a donné le moindre élément de chiffre.

Pas de programmation de fermeture des réacteurs

Les doutes sur la transition énergétique sont nourris aussi par l'exemple allemand. L'Energiewende (le « tournant énergétique »), qui se traduit par le retrait progressif et total du nucléaire, est estimé à quelque 500 milliards d'euros, « davantage que le chantier de la réunification », grinent ses détracteurs. Surtout, les plus fervents partisans de cette petite révolution sont en train de déchanter : non seulement l'Energiewende ne crée pas les milliers d'emplois espérés, mais elle entretient une véritable schizophrénie énergétique, entre soutien accéléré au renouvelable et production exponentielle des centrales à charbon qui émettent beaucoup de CO₂. Cette transition fait flamber aussi les prix de l'électricité pour les ménages et fragilise les grands énergéticiens, obligés en quelques années de procéder une refonte drastique de leur modèle industriel.

Ajoutons à l'heure où la priorité est d'aider les entreprises que le parc nucléaire, largement amorti, peut jouer un rôle positif. Le dernier rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les coûts du nucléaire - publié la semaine dernière - note que le nucléaire est une source de compétitivité importante pour les entreprises et qu'il s'agit de protéger en priorité les « électro-intensifs », c'est-à-dire les industriels très gros consommateurs d'électricité.

À la lumière de tous ces éléments, le projet de loi défendu par Ségolène Royal ne devrait pas inscrire noir sur blanc la fermeture de Fessenheim et ne programme pas non plus le nombre de réacteurs à fermer pour tenir le cap de 2025. L'amorce d'un revirement, diront certains. Seul un plafonnement de la capacité de production nucléaire à son niveau actuel sera explicite.

Dans ce contexte, la transition énergétique exposée en juin 2014 s'annonce beaucoup moins flamboyante que la version initiale de 2012. La ministre, pour faire taire ceux qui douteront des ambitions du texte, devrait annoncer un maintien des grands objectifs, mais « se hâtera très lentement pour y parvenir », résume un spécialiste du secteur. D'ailleurs, sur le plan opérationnel, il est d'ores et déjà impossible de respecter les objectifs initiaux de repli du nucléaire.

Les nombreuses mesures en matière d'efficacité énergétique qui seront annoncées devraient également donner un peu de consistance à une loi revue à la baisse. Ces mesures concernent essentiellement le logement, avec l'obligation d'une série de travaux de rénovation thermique. Un volet important concerne aussi la précarité énergétique, avec l'introduction d'un chèque énergie en lieu et place des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Le projet de loi prévoit enfin de réexaminer la formule de calcul des prix de l'électricité. Sur tous ces sujets, Ségolène Royal entend montrer que son texte est proche des préoccupations du consommateur. Il devrait également ne pas trop grever les finances publiques. Reste à voir s'il satisfait les Verts.

La rédaction vous conseille :

Le financement du nucléaire reste dans le flou⁶

Royal confirme pour 2014 la loi de transition énergétique⁷

La loi d'orientation énergétique prend un nouveau retard⁸

Ségolène Royal présente les contours de sa loi sur la transition énergétique⁹



Frédéric De Monicault

auteur 19 abonnés

Journaliste

Liens:

1 <http://plus.lefigaro.fr/tag/francois-hollande>

2 <http://plus.lefigaro.fr/tag/transition-energetique>

3 <http://plus.lefigaro.fr/tag/segolene-royal>

4 <http://plus.lefigaro.fr/tag/fessenheim>

5 <http://plus.lefigaro.fr/tag/cecile-duflot>

6 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/09/20002-20140609ARTFIG00173-le-financement-du-nucleaire-reste-dans-le-flou.php>

7 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/08/20002-20140608ARTFIG00171-royal-confirme-pour-2014-la-loi-de-transition-energetique.php>

8 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/06/20002-20140606ARTFIG00351-la-loi-d-orientation-energetique-prend-un-nouveau-retard.php>

9 <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/06/04/20002-20140604ARTFIG00041-la-loi-sur-la-transition-energetique-commence-a-s-esquisser.php>